

REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO

Les concertations nationales au gré des vagues

A peine annoncées, les concertations nationales ont soulevé des vagues au sein de la classe politique. Les divergences apparaissent d'abord autour du terme « concertations ». D'aucuns estiment qu'il fallait parler de « dialogue » plutôt que « concertations » conformément aux termes de l'Accord-cadre d'Addis-Abeba. Contrairement à la Majorité, les partis d'opposition, réunis en conclave, du 6 au 9 juillet 2013, se sont dits ouverts au dialogue national. En conséquence, le Chef de l'Etat aurait dû convoquer un "dialogue national" au lieu des concertations nationales.

Un autre point de désaccord porte sur le format et la composition des membres de ces concertations au sein desquelles l'opposition sera « invitée ». Elle a réclamé une participation plus active dès la préparation de ce forum. Par ailleurs, l'opposition trouve indispensable l'implication du Secrétaire Général de l'ONU ou de sa représentante spéciale dans la Région des Grands Lacs, Mme Mary Robinson, conformément aux clauses de l'Accord-cadre d'Addis-Abeba.

Le conclave de l'opposition a également soulevé un préalable quant au sort des recommandations qui résulteront de ces concertations. Pour l'opposition, les conclusions devront se transformer en résolutions et être opposables à tous. Pour la Majorité, les conclusions, coulées sous forme de recommandations, devront transiter par diverses institutions avant leur exécution. La polémique autour de ces concertations rappelle bien les divergences de 1991 lors du lancement de la Conférence Nationale et celles de 1999 lors des tergiversations relatives à la convocation du Débat national.

Le Nord-Kivu reste encore une zone à hauts risques

Le 10 juillet 2013, des affrontements ont éclaté entre les Mai Mai Nyatura et les rebelles du M23 cantonnés dans la localité de Kanyaruchinya au Nord de Goma. Plus au Nord, les rebelles ougandais de l'ADF/Nalu ont occupé en la même date du 10 juillet 2013, la localité de Kamango, située à 80 Km au Nord-Est de Beni.

Dès le 14 juillet 2013, des combats ont éclaté près de Mutaho, à une quinzaine de kilomètres de Goma entre le M23 et les FARDC. Les deux parties se sont rejeté la responsabilité de la reprise des

hostilités. Les combats se sont poursuivis jusqu'au 22 juillet 2013. Les FARDC ont pilonné les positions du M23.

Le Commandant des forces de la MONUSCO (Mission des Nations unies en RDC) a lancé, le 30 juillet 2013, un ultimatum de 48 heures aux combattants rebelles : « Tout civil portant une arme, où qu'il se trouve, sera assimilé à un combattant » ! L'ultimatum devait expirer le 1^{er} août 2013.

La situation au Nord-Kivu commence à inquiéter le Conseil de sécurité des Nations unies. Le Secrétaire d'Etat américain John Kerry a dénoncé, sans le citer, l'aide extérieure dont bénéficient les groupes rebelles de la part du Rwanda.

Les dirigeants du M23 dans le collimateur de la justice

L'auditeur militaire des FARDC a lancé des mandats d'arrêt internationaux contre trois dirigeants du M23. Il s'agit de M. Jean-Marie Runiga Lugerero (ancien Président du M23), le Colonel Baudouin Ngaruye (Général de Brigade autoproclamé du M23), le Lieutenant-Colonel Eric Badege (Colonel autoproclamé du M23) et le Colonel Innocent Zamurinda.

Le Gouvernement de la RDC a transmis, le 25 juillet 2013, lesdits mandats par voie diplomatique usuelle à la République du Rwanda. Ces mandats visent des personnes réfugiées sur le territoire du Rwanda. Ils sont poursuivis pour des faits de « constitution d'un mouvement insurrectionnel, crimes de guerre, crimes contre l'humanité ».

Un autre mouvement politique au sein du MLC ?

Sur décision du Président du MLC, datée du 18 juillet 2013, et dans le souci de réorganiser le Comité Exécutif National, M. Fidèle Babala a été nommé au poste de Secrétaire Général Adjoint chargé des questions politiques. Cette décision a porté démission du Secrétaire Général Adjoint, M. Jean-Lucien Busa Tongba, qui en avait pris acte le 19 juillet 2013. Il avait reconnu et déclaré : « Je reste membre co-fondateur du MLC et je ne compte pas taire mes idées et mes opinions. Cette décision me relance dans un nouveau mouvement politique au sein du MLC ».

La fibre optique : le cafouillage

Le 8 juillet 2013, la fibre optique a été lancée à Muanda. Déjà, la question sur les performances techniques de l'opération se pose : sur les 10 giga-octets lancés de Muanda, seuls 2,5 giga-octets atteignent la station située à l'Hôtel de Postes. Parmi les failles dénoncées : l'enfouissement dans le sol du câble à 75 centimètres au lieu de 120 réglementaires.

Révision de la Constitution : Evariste Boshab met les points sur les « i »

La parution de l'ouvrage d'Evariste Boshab, en juin dernier, a provoqué des remous dans l'arène politique de la RDC. Après une brève accalmie, M. Evariste Boshab est revenu à la charge, le 29 juillet 2013, en déclarant que le PPRD, son parti, n'avait jamais réclamé la révision de la Constitution. Même la prétendue révision de l'Art. 220 de la Constitution relèverait, selon lui, d'une opération d'intoxication

contre le PPRD. Quoiqu'il soit ces déclarations convainquent peu une opinion nationale de plus en plus sceptique. Les Evêques catholiques réunis au sein de la CENCO avaient déjà, le 29 juin 2013, émis un avis négatif quant à une éventuelle révision de cet article 220. L'Association des Professeurs de l'Université de Kinshasa (APUKIN) s'était opposée, le 5 juillet 2013, à une telle tentative. Les "Forces acquises au changement" (FAC) avaient lancé, dès le 23 juillet 2013, une campagne dénommée « Touche pas à mon 220 et pas de présidence à vie en RDC » et son coordonnateur, M. Martin Fayulu, avait invité la population à signer une pétition contre une éventuelle révision de cet article.

Canular ou diversion ?

Les acteurs politiques congolais ont eu des sueurs froides, au début du mois d'août 2013, lorsqu'un communiqué émanant de la Présidence de la République demandait aux Ministres présents à Kinshasa de ne pas quitter la ville et à ceux en mission de regagner sans tarder la capitale. Un remaniement ministériel en perspective ? Eviction pure et simple du Premier ministre ? Que s'est-il vraiment passé ? Les spéculations allaient bon train et les différents états-majors politiques étaient en alerte maximum.

La réunion spéciale du Gouvernement prévue pour le 2 août 2013 n'a pas eu lieu. Canular ou diversion ? Ni l'un ni l'autre. Le Chef de l'Etat avait regroupé autour de lui les membres du Bureau Politique de la Majorité présidentielle. La vérité ? On ne la saura peut-être jamais.

Le sort des prisonniers politiques suspendus aux concertations nationales

Le Réseau National des ONG des Droits de l'Homme (RENADHOC) a joint sa voix à celles d'autres acteurs politiques et de la Société Civile pour inviter le Président Kabila à gracier les prisonniers politiques à l'occasion des concertations nationales.

Cette grâce intéressait au plus haut point le MSR (Mouvement Social du Renouveau), parti membre de la Majorité présidentielle, offusquée par l'arrestation de son Député National Muhindo Nzangi Butondo à Goma. Ce dernier a été amené à Kinshasa, y a été jugé et condamné à trois ans de prison ferme par la Cour Suprême de Justice. En date du 14 août 2013, le MSR avait alors pris la décision de suspendre sa participation aux rencontres de la Majorité. Face à cette décision très médiatisée, le Chef de l'Etat a reçu une délégation du MSR. En date du 19 août 2013, le MSR saluait la libération de ses militants à Goma et levait sa décision de suspension.

Goma menacée par le M23

La reprise des hostilités autour de la Ville de Goma a entraîné un regain de tension. La journée du 28 août 2013 a vu le déroulement d'intenses combats à une dizaine de kilomètres de Goma. Les FARDC et la Brigade spéciale d'intervention de l'ONU affrontaient des éléments du M23, appuyés par des forces rwandaises. Bilan : un casque bleu tanzanien tué et six habitants de cette ville blessés.

Le 30 août 2013, les rebelles du M23 annonçaient leur retrait de la ligne de front, au Nord de Goma, suite à une offensive conjointe des casques bleus de la MONUSCO et des FARDC. Profitant de ce retournement de la situation sur le terrain, les FARDC ont poussé leur offensive jusqu'à la prise d'une des places fortes et stratégiques du M23 : les « Trois antennes » sur la colline de Kibati.

Le 25 août 2013, quelques trois cents militaires ougandais envahissent le Sisi, en Territoire de Mahagi. En juin 2013, les autorités congolaises avaient déplacé la barrière douanière congolaise d'Assina de 400 mètres vers l'intérieur de la frontière de la RDC.

Enfin les concertations nationales auront lieu

Le présidium des concertations nationales a annoncé la date du début de ce forum pour le 4 septembre 2013.

AFRIQUE

Mali : le premier tour de la présidentielle s'est déroulée, comme prévu, le 28 juillet 2013. Il a connu une forte participation et sans aucun incident majeur. Le Ministre de l'Administration du territoire, le Général Moussa Sinko Coulibaly, a procédé à la proclamation des résultats du second tour de l'élection présidentielle. Le candidat Ibrahim Boubacar Keïta a recueilli 77,61 % des suffrages contre 22,39 pour son challenger Soumaïla Cissé.

Tunisie : la contestation anti-islamiste a pris de l'ampleur depuis l'assassinat de l'opposant de gauche Mohamed Brahmi. L'opposition réclame la démission du Gouvernement dirigé par l'Ennahda. Ce qu'a exclu le Premier ministre Ali Larayedh.

Le Gouvernement a accusé Ansar AL-Charia des meurtres d'opposants. Ce mouvement salafiste serait responsable de l'assassinat des opposants Mohamed Brahmi en juillet 2013 et de Chokri Belaïd en février dernier, selon le Premier ministre islamiste Ali Larayedh.

Egypte : est entré dans la spirale des violences depuis le 3 juillet 2013, date de l'éviction du Président pro-islamiste Morsi. Les manifestations et les arrestations des frères musulmans et des partisans de M. Morsi se multiplient. Entretemps, l'ex-Président Morsi a été encore chargé d'un nouveau chef d'arrestation, celui de

« complicité de meurtre et de torture contre des manifestants ». Au même moment, la Justice égyptienne a annoncé sa mise en liberté conditionnelle dans l'attente d'un procès dans une affaire de corruption.

Zimbabwe : le 31 juillet 2013, premier tour des élections présidentielles entre deux candidats : l'incorruptible R. Mugabe et son challenger M. Tsvangirai. Le Président Mugabe, âgé de 89 ans, totalise déjà 33 ans de règne. Le second tour du scrutin aura lieu le 11 septembre prochain.

R. Mugabe l'a emporté avec 61 % des suffrages contre 34 % pour son challenger. Il a promis d'intensifier sa politique d'« indigénisation » entamée depuis 2007. Celle-ci vise à octroyer à des Zimbabweens noirs la majorité du capital des filiales locales des groupes étrangers. Selon cette politique, les entreprises appartenant à des étrangers qui valent au moins un million de dollars doivent céder 51 % de leur capital selon la répartition suivante : 10 % aux salariés, 10 % à un fonds de développement des infrastructures dans les environs et 31 % à un fonds souverain national. L'opposition dénonce cette politique, qui selon elle, décourage les investissements et ne profite qu'aux amis du pouvoir.

Noël OBOTELA Rashidi